

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général de l'Enseignement organisé
par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITÉS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Troisième degré - 7^e année qualifiante

SECTEUR : Services aux personnes

GROUPE : Services sociaux et familiaux

PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'OPTION DE BASE GROUPÉE :

AIDE SOIGNANT / AIDE SOIGNANTE

416P/2010/249

AVERTISSEMENT

Le présent programme est d'application à partir de 2010-2011, en 7^e année professionnelle qualifiante.

Ce programme figure sur RESTODE, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Adresse : <http://www.restode.cfwb.be/programmes>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Historique	3
Champs d'activités	4
Présentation du programme	5
Liste des abréviations utilisées	8
Glossaire	9
Objectifs de la formation globale	10
Profil de l'aide soignant / Aide soignante	11
Grille-horaire.....	12
Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux.....	13
Liste des fonctions du profil de formation	14
Référentiel professionnel.....	15
Développement du programme d'études par cours :	
<u>Formation technique de qualification professionnelle</u>	
Psychologie et communication	22
Déontologie – Ethique - Législation.	36
Anatomie et physiologie	45
Hygiène professionnelle.....	50
Diététique	54
Education à la santé.....	57
Soins.....	62
<u>Travaux pratiques et méthodes(*)</u>	
T.P. Soins	81
T.P. Manutention.....	101

Historique

En décembre 1989, un arrêté de l'Exécutif de la Communauté française fixe les normes auxquelles doivent répondre les M.R.P.A. (Maisons de Repos pour Personnes Âgées) et précise en son article 2 qu'un membre du personnel à temps plein sera porteur du certificat de qualification délivré à l'issue de la 6^e année professionnelles AFS (Auxiliaire Familiale et Sanitaire) pour 10 résidents ; l'AFS y assure les soins d'hygiène et de confort mais le titre de soignant n'est toujours pas défini ...

Quelques années plus tard, les arrêtés ministériels du 19 mai 1992 et du 30 mars 1993, préciseront les missions dévolues au personnel soignant au sein des M.R.P.A. et M.R.S (Maisons de Repos et de Soins) ainsi que les formations donnant accès à cette catégorie de personnel (l'AFS entre autres ...).

Il faudra attendre, près de huit années encore, pour enfin voir apparaître la fonction d'aide soignant(e). En effet, la loi portant des mesures en soins de santé du 10 août 2001 indique en son Titre III « Santé Publique », Art. 43, qu'une modification est apportée à l'arrêté royal N°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de l'art de guérir, de l'art infirmier, des professions paramédicales et aux commissions médicales. Il est inséré dans cet arrêté N°78, un article N°21 *sexies-decies* qui précise :

« §1^{er}. On entend par aide soignant une personne spécifiquement formée pour assister l'infirmier ou l'infirmière, sous leur contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique, dans le cadre d'activités coordonnées par l'infirmier ou l'infirmière dans une équipe structurée .

§2. Le Roi détermine, après avis du Conseil National de l'Art Infirmier (CNAI) et de la Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI), les activités (... liées à l'exercice de l'art infirmier ...) mentionnées à l'article 21 quinquies §1^{er}, *a)* et *b)* que l'aide soignant peut réaliser et fixe les modalités d'exécution des ces activités afférentes à la formation d'aide soignant conformément au §1^{er}. ».

Ces dispositions se concrétiseront enfin :

- par l'arrêté royal du 12 janvier 2006 du Ministre de la Santé Publique, Rudy Demotte, fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par les aides soignant(e)s et les conditions dans lesquelles ces aides soignant(e)s peuvent poser ces actes (sur base de l'AR N°78 et avis des CNAI et CTAI) ;
- par la décision du Conseil Général de Concertation inter-réseaux de la communauté française, en novembre 2008, qui fixera le niveau d'études requis pour accéder à la fonction d'aide soignant(e) : une 7^e année professionnelle qualifiante à l'issue du 3^e degré professionnel, option « Aide familiale » ou du 3^e degré technique de qualification, option « Aspirant(e) en Nursing ».

Champs d'activités

L'arrêté royal du 12 janvier 2006 précise clairement :

- la liste des activités infirmières qu'un(e) aide soignant(e) peut effectuer (cf. chap. 7. Annexe 6). L'aide soignant(e) ne peut accomplir ces activités que dans la mesure où l'infirmier(e) les lui a déléguées. L'infirmier(e) peut, à tout moment, mettre fin à cette délégation.

- les conditions d'exercice de ces activités :

- au sein d'une équipe structurée: les infirmier(e)s contrôlent les activités des aides soignant(e)s / l'équipe garantit la continuité et la qualité des soins / l'équipe organise la concertation commune au sujet des patients dans le cadre de laquelle elle a procédé à une évaluation du plan de soins et le cas échéant, à une adaptation de celui-ci / l'équipe instaure une procédure de collaboration entre l'infirmier(e) et l'aide soignant(e) / l'équipe bénéficie d'une formation permanente ;

- sous le contrôle de l'infirmier(e) : l'infirmier(e) veille à ce que les soins, l'éducation à la santé et les activités logistiques qu'il(elle) a délégués aux aides soignant(e)s soient effectués de manière correcte / le nombre d'aides soignant(e)s qui travaillent sous le contrôle de l'infirmier(e) dépend des effectifs prévus pour l'équipe, de la complexité des soins et de la stabilité de l'état des patients ; compte tenu de ces éléments, la présence de l'infirmier(e) lors de l'exercice des activités de l'aide soignant(e) n'est pas toujours indispensable / l'infirmier(e) doit être accessible pour donner les informations et le support indispensable à l'aide soignant(e) ;

- la collaboration de l'aide soignant(e) : faire rapport le jour même à l'infirmier(e) qui contrôle ses activités / participer, dans la limite de sa qualification et de sa formation, à la tenue à jour pour chaque patient du dossier infirmier.

- la formation continue : l'aide soignant(e) doit bénéficier chaque année d'une formation permanente d'au moins 8 heures.

- les lieux d'exercice des activités :

- maisons de repos (MR), maisons de repos et soins (MRS), maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) ;

- établissements de soins : milieux hospitaliers, ... ;

- centres de soins à domicile.

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'études de l'option de base groupée : « **aide soignant/ aide soignante** » s'inscrit dans les orientations déterminées par le décret du 24 juillet 1997 qui définit les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organise les structures propres à les atteindre.

1. Généralités.

Le **programme d'études** est un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.
(article 5 ,8° du décret du 24 juillet 1997).

Le décret du 27 octobre 1994 a créé le Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire. Celui-ci a mis sur pied une **Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (C.C.P.Q.)** qui a proposé au Gouvernement, via le Conseil Général de Concertation, les **profils de formation** correspondant aux options groupées organisées au troisième degré de l'enseignement de qualification.

Un représentant du monde des entreprises préside la C.C.P.Q. qui elle-même intègre :

- Le monde des entreprises ;
 - Les responsables des trois réseaux de l'enseignement secondaire ;
 - Les syndicats interprofessionnels ;
 - Les syndicats de l'enseignement ;
 - Les représentants des opérateurs institutionnels de formation.
- (article 7 du décret du 27 octobre 1994)

A partir du 1^{er} septembre 2009, la CCPQ a été remplacée par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.)

Le profil de formation est issu du profil de qualification qui est un référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise. (art.5 du Décret mission).

2. Orientations et principes pédagogiques de l'approche par compétences.

Le programme d'études est élaboré en termes de compétences. Ces dernières sont, initialement, dérivées d'une analyse approfondie des situations de travail (fonctions, tâches, activités des **Profils de Qualification** et **Profils de Formation**).

Ces compétences sont les cibles de la formation, c'est-à-dire ce que les élèves doivent maîtriser au terme du troisième degré.

Le programme d'études ne se limite pas au développement de compétences du profil de formation, il intègre des éléments de la formation humaniste et des éléments complémentaires permettant aux étudiants d'entreprendre des études supérieures.

3. Des compétences aux « fonctions ».

Les compétences du profil de formation, de la formation humaniste et celles qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur sont réunies en activités, groupées elles-mêmes au sein d'ensembles cohérents appelés « **Fonctions** ».

4. Présentation des « fonctions ».

Les fonctions sont des regroupements cohérents d'activités et de compétences à développer (habiletés et savoirs) en des tous intégrés en vue d'exercer une tâche, une fonction de travail d'un métier.

Dans ce programme, on distingue deux types de fonctions :

Les fonctions spécifiques (ou opérationnelles) qui portent sur une tâche ou sur la maîtrise d'un acte technique ; elles concernent des dimensions concrètes, circonscrites et directement utiles à l'exercice de la profession.

Les fonctions générales qui sont associées aux développements de la polyvalence de la personne ; elles concernent les dimensions relativement générales et transférables à différentes tâches, à différentes activités et à différentes situations de la vie professionnelle.

En référence au profil de formation, chaque fonction comporte :

les activités couvertes ;

des conseils méthodologiques et pédagogiques spécifiques aux activités et/ou à la fonction ;

les compétences à maîtriser ou à mettre en exercice ;

les contenus matières subdivisés en :

Contenus opérationnels : habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation et à l'opérationnalisation des activités ;

Contenus associés : savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités ;

le classement des compétences :

CM : **C**ompétences dont l'opérateur garantit la **M**aitrise en fin de formation ;

CEF : **C**ompétences mises en **E**xercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une **F**ormation ultérieure ;

CEP : **C**ompétences mises en **E**xercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité **P**rofessionnelle ;

les indicateurs de maîtrise des compétences.

La « **matrice des fonctions** » montre l'articulation des fonctions opérationnelles et des fonctions générales.

L'« **articulation des fonctions et des cours** » montre l'aspect transversal des fonctions au sein des différents cours de la formation qualifiante.

5. Evaluation.

En référence à l'article 34 du décret du 24 juillet 1997 fixant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire, l'élève devra maîtriser au terme de la formation qualifiante, toutes les compétences classées CM.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

- AS : : Aide soignant / Aide soignante.
- C.C.P.Q : Commission communautaire des professions et des qualifications.
- S.F.M.Q. : Service francophone des métiers et des qualifications. (Depuis le 1^{er} septembre 2009)
- CEF : Compétences mises en exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une formation ultérieure.
- CEP : Compétences mises en exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité professionnelle.
- CM : Compétences dont l'opérateur garantit la maîtrise en fin de formation.
- F : Fonction.
- PF : Profil de formation.
- PQ : Profil de qualification.
- TPM : Travaux pratiques et méthodes.

GLOSSAIRE

Activité	: Référentiel de compétences du profil de formation, de la formation humaniste et de celles qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur.
Compétence	: Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
Contenus associés	: Savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités.
Contenus opérationnels	: Habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation et à l'opérationnalisation des activités.
Fonction	: Référentiel d'activités.
Fonctions générales	: Elles sont associées aux développements de la polyvalence de la personne ; elles concernent les dimensions relativement générales et transférables à différentes tâches, à différentes activités, et à différentes situations de la vie professionnelle.
Fonctions spécifiques (ou opérationnelles)	: Elles portent sur une tâche ou sur la maîtrise d'un acte technique ; elles concernent des dimensions concrètes, circonscrites et directement utiles à l'exercice de la profession.
Profil de formation	: Référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.
Profil de qualification	: Référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise.
Programme d'études	: Référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION GLOBALE

Les humanités professionnelles et techniques doivent conduire la majorité des élèves qui les fréquentent à une qualification reconnue par le monde de l'entreprise. Cette formation à part entière doit avoir ses exigences spécifiques et être la plus large possible.

On ne peut évidemment se limiter à une formation professionnelle de bon niveau, il importe aussi d'assurer la formation humaine et socioculturelle des élèves afin de faciliter leur insertion harmonieuse dans la société.

Le troisième degré des humanités professionnelles et techniques prépare progressivement les élèves à leur insertion socioprofessionnelle.

Dans l'optique d'une formation qualifiante, il convient de mettre l'accent sur les compétences pratiques attendues dans la vie professionnelle. A cet égard, les activités pratiques et les stages constituent des éléments de formation importants.

La formation globale visera à créer et développer sans relâche l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insistera en permanence sur la précision et la qualité du travail. Elle inculquera un esprit de respect des personnes, de l'environnement et du matériel utilisé.

L'élève qualifié doit être capable de s'adapter en permanence à l'évolution technologique, économique et sociale.

PROFIL DE L'AIDE SOIGNANT/AIDE SOIGNANTE

L'aide-soignant(e) est une personne spécifiquement formée pour assister l'infirmier ou l'infirmière, sous son contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique, dans le cadre des activités coordonnées par l'infirmier ou l'infirmière dans une équipe structurée.

Le métier s'exerce en collectivité (institutions hospitalières, maisons de repos, maisons de repos et de soins...) et à domicile.

Le métier d'aide-soignant(e) a été décrit sur base de l'arrêté royal du 12 janvier 2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par des aides-soignants et les conditions dans lesquelles l'aide-soignant(e) peut poser ces actes.

Le travail de l'aide-soignant(e) implique, par ailleurs, de posséder les qualités humaines requises pour assurer le bien-être du patient/résident.

GRILLE HORAIRE

La grille horaire pour l'option de base groupée **Aide Soignant(e)** se présente comme suit :

<u>Formation technique de qualification professionnelle</u>	
-Psychologie et communication	2
-Déontologie – Ethique - Législation.	1
-Anatomie et physiologie	1
-Hygiène professionnelle	1
-Diététique	1
-Education à la santé	1
-Soins	3
<u>Travaux pratiques et méthodes</u>	
-T.P. Soins	7
-T.P. Manutention	1
TOTAL	18

CONSEILS METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES GENERAUX

Pour l'ensemble des cours :

- Planifier une répartition des activités afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours de l'option groupée.
- Informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci.
- Utiliser, dans la mesure du possible, un manuel approchant du programme.

Dans le cadre des cours:

- Informer des compétences attendues à la fin de la séquence.
- Varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels le tableau, le transparent, la dia., la vidéo, l'informatique (logiciel), inviter des personnes ressources, effectuer des visites, exploiter le vécu des élèves.
- Utiliser le vocabulaire spécifique, prévoir un carnet de vocabulaire.
- Veiller à la qualité et à la clarté des notes des élèves.
- Pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir de la formation par un questionnaire dépassant la simple restitution.
- Vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves.

Dans le cadre de la leçon :

- Placer l'élève dans des conditions d'apprentissage conformes aux exigences de la formation.
- Effectuer des démonstrations ponctuelles, partielles et/ou totales.
- Prévoir un mode d'évaluation en rapport direct avec les compétences ciblées (évaluation formative) et pour chaque activité, évaluer selon des critères diversifiés:
 - la qualité du travail ;
 - le respect des consignes ;
 - les comportements professionnels, notamment la tenue.
- Développer la pratique de l'auto-évaluation par la tenue d'un carnet de notes « élève ».

LISTE DES FONCTIONS DU PROFIL DE FORMATION

<u>N°</u>	<u>FONCTIONS</u>
01	Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.
02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable : - réaliser certains soins, traitements ; - réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
03	assurer une communication appropriée : - avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ; - avec les responsables hiérarchiques ; - avec les autres membres de l'équipe en appliquant les principes prévus à la première fonction.
04	organiser son travail.
05	participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction.
06	appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal.
07	s'impliquer dans un processus de formation continue.

REFERENTIEL PROFESSIONNEL (L'emploi dans le présent programme des noms masculins pour les différents titres et fonctions est épicène en vue d'assurer la lisibilité du texte nonobstant les dispositions du décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier)

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DEONTOLOGIE -ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
1.1.1. Faire preuve de tact et de discrétion : ✓ observer le patient/résident, ✓ se décentrer, ✓ agir de manière appropriée.		X		X					
1.1.2. Respecter les options philosophiques.		X		X	X				
1.1.3. Respecter les différences culturelles et rapporter à l'équipe les éventuels obstacles posés dans la pratique.		X		X	X				
1.2.1. Sélectionner des comportements adaptés en fonction de la personne.				X					
1.3.1. Aider la personne à conserver ou à retrouver les gestes relatifs aux activités de la vie quotidienne.			X		X				X
2.1.1. Participer à la collecte des informations sur les régimes.					X		X		
2.1.2. S'enquérir et relayer les desiderata des patients/des résidents en matière de repas.							X		
2.1.3. Distribuer les repas et les collations.									X
2.1.4. Veiller à la bonne température des repas et boissons.							X		X
2.1.5. Vérifier que le plateau repas correspond au choix du patient/résident et à son régime.							X		
2.1.6. Reprendre les plateaux repas en vérifiant ce que le patient/résident a mangé.									X
2.1.7. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, sont nourris et hydratés.					X		X		X

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DEONTOLOGIE-ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
2.1.8. Apporter une aide partielle ou complète au patient/résident : - l'installer pour la prise de repas, - lui préparer l'assiette (découper...) si nécessaire, - l'aider à la prise du repas si nécessaire.									X
2.1.9. Apporter des outils d'aide appropriés (canard, paille, ...).					X				X
2.2.1. Placer le patient/résident dans la position prévue.									X
2.2.2. Appliquer des mesures de prévention de chute.					X				X
2.2.3. Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	X							X	
2.2.4. S'assurer du confort du patient/résident.					X				X
2.3.1. Apporter une aide complète ou partielle pour tout type de déplacement (du fauteuil au lit et réciproquement, ...).									X
2.3.2. Assister et réaliser tous types de transport intra-muros.								X	X
2.3.3. Aider à utiliser les aides mécaniques.								X	X
2.3.4. Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	X							X	
2.3.5. Prévenir les risques de chute.					X			X	X
2.4.1. Préparer le patient/résident pour la sieste et la nuit.					X				X
2.4.2. Placer les sécurités (galeries de lit,...).					X				X
2.4.3. Préparer la chambre pour la sieste et la nuit. ✓ Adapter la température, ✓ Aérer la chambre et/ou le lieu de repos, ✓ Adapter la literie à la situation.					X				X
2.4.4. Vérifier le fonctionnement du système d'appel et l'accès par le patient/résident.					X				X

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DEONTOLOGIE-ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
2.4.5. S'assurer du confort du patient/résident.					X				X
2.5.1. Assurer les soins d'hygiène, au lavabo, au lit, dans le cadre d'une douche ou d'un bain : - apporter une aide partielle, - apporter une aide complète.					X				X
2.5.2. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, ont fait leur toilette.				X					
2.5.3. Changer les vêtements du patient/résident.					X				X
2.5.4. Assurer la réfection du lit.									X
2.5.5. Appliquer les procédures de tri du linge souillé.						X			X
2.5.6. Aider à s'habiller / se déshabiller.					X				X
2.5.7. Suggérer ou sélectionner les vêtements en fonction de la situation (température de l'environnement, appareillage, ...).					X				X
2.5.8. Réaliser les soins complémentaires ✓ Bouche, ✓ Dents, ✓ Cheveux, ✓ Ongles, ✓ Prothèses auditives et dentaires, ✓ Lunettes, ✓ ...					X				X
2.5.9. Enlever et remettre les bas destinés à prévenir et/ou à traiter les affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques.	X				X				X
2.6.1. Aider le patient/résident à se déplacer et à s'installer sur les toilettes tout en favorisant l'autonomie.					X				X
2.6.2. Apporter une panne, un urinal, une chaise percée.									X
2.6.3. Surveiller le patient/résident.	X				X				X

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DIETETIQUE-ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
2.6.4. Changer et/ou vidanger les sacs collecteurs d'urine.									X
2.6.5. Réaliser les soins d'hygiène à une stomie cicatrisée, ne nécessitant pas des soins de plaie.									X
2.6.6. Réaliser des soins d'hygiène liés à l'incontinence urinaire et/ou fécale.									X
2.7.1. Surveiller le remplissage du sac.					X				X
2.7.2. Signaler le problème en cas de non remplissage du sac.					X				X
2.8.1. Utiliser le matériel adapté selon le plan de soins (le matelas anti-escarres, ...).					X				X
2.8.2. Veiller à changer le patient/résident de position.					X			X	X
2.8.3. Appliquer les méthodes en vigueur.									X
2.9.1. Aider la personne à prendre les médicaments en fonction d'un système de distribution mis en place par l'infirmier.		X			X				X
2.9.2. Vérifier que les médicaments sont ingérés.									X
2.10.1. Appliquer les techniques de lavage des mains.						X			X
2.10.2. Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives.						X			X
2.10.3. Respecter les mesures d'isolement.						X			
2.11.1. Vérifier que les consignes de prélèvement sont comprises et appliquées correctement.									X
2.11.2. Aider le patient/résident à appliquer les consignes.									X
2.12.1. Appliquer les techniques appropriées.					X				X
2.12.2. Transcrire fidèlement les données observées et les communiquer.					X				X
2.13.1. Noter les boissons données au patient/résident.					X				X
2.13.2. Interroger le patient/résident quant à la quantité de boisson ingérée.				X					X
2.13.3. Transcrire les données.					X				X
2.13.4. Signaler les difficultés d'ingestion.	X				X				X

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DEONTOLOGIE-ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
2.13.5. Stimuler le patient/résident à s'hydrater régulièrement.				X					X
2.14.1. Repérer les changements de comportements (humeur, sociabilité...)	X			X	X				
2.14.2. Surveiller l'appétit, la digestion, le sommeil, la mobilité et l'équilibre de la personne, la peau au niveau des points d'appui ...	X		X						
2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	X		X	X	X			X	X
2.14.4. Consigner fidèlement les observations suivant la procédure mise en place				X	X				X
2.14.5. Signaler le cas échéant, sans délai, les changements intervenus.		X		X	X				X
3.1.1. Se présenter et présenter son rôle dans l'équipe.		X		X					
3.1.2. Appliquer les règles de bienséance (courtoisie, politesse).				X					
3.1.3. Rassurer éventuellement la personne.				X					
3.1.4. Distribuer et commenter les brochures d'accueil : préciser les heures de visite.				X					
3.1.5. Donner des renseignements complémentaires sur le déroulement de la journée.				X					
3.2.1. Reformuler éventuellement la demande pour s'assurer que le message est compris.				X					
3.2.2. Donner la réponse appropriée dans les délais qui conviennent.				X					
3.3.1. Etablir un contact positif.				X					
3.3.2. Créer un climat de confiance.				X					
3.3.3. Appliquer les principes de base de l'écoute active.				X					
Appliquer les principes de base de l'empathie.				X					
3.3.5 Adapter son langage verbal et non-verbal au patient/résident, à son entourage; prendre en considération les obstacles à la communication.				X					
3.4.1. Donner l'occasion au patient/résident d'exprimer ses sentiments (angoisse, peur, ...).				X					
3.4.2. Déceler les comportements d'agressivité.				X					

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DEONTOLOGIE-ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
3.4.3. Faire face aux comportements d'agressivité.		X		X					
3.4.5. Etre conscient qu'il y a une limite dans l'investissement personnel.		X		X					
3.4.7. Comprendre qu'il faut différencier sa propre histoire de celle du patient/résident.		X		X					
3.5.1. Appliquer le plan de soins en matière de soins palliatifs en contrôlant ses émotions.				X	X				X
3.6.1. Evaluer le degré d'urgence sur base des éléments observés.					X				X
3.7.1. Communiquer oralement et/ou par écrit des informations claires et complètes sur les actes qui lui ont été délégués et sur les observations liées à son champ d'activité.					X				X
3.8.1. Sélectionner les informations à communiquer.					X				X
3.8.2. Utiliser le document d'enregistrement prévu (RIM, plan de soins, dossier infirmier, document de liaison...)		X			X				
3.9.1. Situer son rôle dans l'équipe.		X		X					
3.9.2. Sélectionner les informations pertinentes relatives aux patients/résidents qui doivent être transmises à l'équipe.					X				
3.9.4. Faire des suggestions en les argumentant.					X				
3.10.1. Délimiter son travail et ses responsabilités au sein d'une équipe.		X							
3.10.2. Se situer par rapport aux autres intervenants, dans le cadre de la prise en charge globale du patient/résident.		X							
3.10.3. En référer à l'infirmier si la situation le nécessite.				X					
4.1.1. Organiser son travail dans le cadre du planning établi tout en s'adaptant à des situations imprévues.					X				X
4.1.2. Signaler les difficultés d'exécution du planning.					X				X
4.2.1. Veiller à ce que le matériel nécessaire soit disponible.									X
4.2.2. Entretenir le matériel de soins.						X			X

COMPETENCES DU PF CLASSEES CM	ANATOMIE et PHYSIOLOGIE	DIETETIQUE-ETHIQUE - LEGISLATION	EDUCATION A LA SANTE	PSYCHOLOGIE et COMMUNICATION	SOINS	HYGIENE PROFESSIONNELLE	DIETETIQUE	TP MANUTENTION	TP SOINS
4.3.1. Utiliser la terminologie infirmière dans son champ d'activité.					X				X
4.3.2. Comprendre le plan de soins et la démarche infirmière.					X				X
5.1.1. Présenter, expliquer, conseiller : -des méthodes (prévention de chutes...) -des aides techniques (aides à la mobilité...) relatives à son champ d'activité.			X						
5.2.1. Appliquer les éléments d'un plan d'éducation à la santé.			X						
5.2.2. Assurer le relais entre le patient/résident et l'infirmier (relayer les questions...).			X	X					
5.2.3. Vérifier que le patient/résident suit les conseils et en informer l'infirmier.			X	X					
6.1.1. Appliquer les législations en vigueur.		X							
6.1.2. Distinguer les informations à communiquer des informations à ne pas communiquer		X							
6.2.1. Tenir compte de la loi sur les droits de patients.		X							
6.3.1. Appliquer la législation qui s'adresse aux professionnels de la santé.		X							
6.3.2. Appliquer le règlement du travail.		X							
6.4.1. S'informer des textes en vigueur (code de déontologie de l'art infirmier...) et les appliquer dans les limites de ses fonctions.		X							
7.1.1. Identifier et exprimer ses difficultés.		X		X					

AIDE SOIGNANT/AIDE SOIGNANTE

PSYCHOLOGIE ET COMMUNICATION

Fonctions à développer.

01	Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.
02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable <ul style="list-style-type: none">• réaliser certains soins, traitements ;• réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
03	assurer une communication appropriée : <ul style="list-style-type: none">• avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ;• avec les responsables hiérarchiques ;• avec les autres membres de l'équipe en appliquant les principes prévus à la première fonction.
05	participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction.
07	s'impliquer dans un processus de formation continue.

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction 01 : Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.

Activités :

- 1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.
- 1.2. Aider la personne à conserver une image de soi positive.

Activité concernée : 1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
1.1.1. Faire preuve de tact et de discrétion : ✓ observer le patient/résident, ✓ se décentrer, ✓ agir de manière appropriée.	Observer avec discrétion et agir en respectant les valeurs du patient/résident.	Le respect entre le soignant et le soigné.	CM	L'apprenant(e) observe et agit de manière appropriée tout en respectant les valeurs morales.
1.1.2. Respecter les options philosophiques.	Agir en fonction des croyances du patient et de sa famille.	Valeurs, croyances et religions.	CM	L'apprenant(e) respecte les valeurs philosophiques.
1.1.3. Respecter les différences culturelles et rapporter à l'équipe les éventuels obstacles posés dans la pratique.	Observer et adapter ses soins en fonction des valeurs culturelles du patient /résident. Transmettre ses observations à l'équipe.	Valeurs, croyances et religions CF CT soins et déontologie.	CM	L'apprenant(e) respecte les différences de valeurs et aide l'équipe à le faire.

Activité concernée : 1.2. Aider la personne à conserver une image de soi positive.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
1.2.1. Sélectionner des comportements adaptés en fonction de la personne.	Stimuler et aider la personne à maintenir une image positive d'elle-même.	Le développement psychoaffectif. Le développement psychosocial et culturel.	CM	L'apprenant(e) encourage la personne à se soucier de son apparence.

Fonction 02 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements,
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes.

2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Activité concernée : 2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.5.2. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, ont fait leur toilette.	Rechercher les informations. Analyser les informations. Élaborer un plan d'action. Évaluer les résultats.	Les différentes formes de l'autonomie. La communication verbale et non verbale. Les relations soignant-soigné. L'observation. Analyse de la situation.	CM	L'apprenant(e) vérifie avec tact l'exécution des soins d'hygiène.

Activité concernée : 2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.13.2 Interroger le patient/résident quant à la quantité de boisson ingérée.	Rechercher les informations. Analyser les informations. Élaborer un plan d'action. Évaluer les résultats.	Les différentes formes de l'autonomie. La communication verbale et non verbale. Les relations soignant-soigné. L'observation. Analyse de la situation.	CM	L'apprenant(e) interroge avec tact le patient/résident sur son hydratation et le sensibilise au besoin de boire.
2.13.5. Stimuler le patient/résident à s'hydrater régulièrement.	Élaborer un plan d'action. Évaluer les résultats.	Les différentes formes de l'autonomie. La communication verbale et non verbale. Les relations soignant-soigné. L'observation. Analyse de la situation. Cfr CT soins.	CM	L'apprenant(e) sensibilise au besoin hydrique du corps. L'apprenant(e) stimule l'hydratation avec tact.

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.14.1. Repérer les changements de comportements (humeur, sociabilité...).	Savoir observer et reconnaître toutes anomalies physiques et/ou mentales chez le patient/résident. Savoir transmettre les observations ciblées.	Le développement psychosocial de l'être humain. Le développement psychoaffectif. Le développement psycho-cognitif. Le développement psychosocial et culturel.	CM	L'apprenant(e) connaît l'état habituel du patient/résident et décèle les changements ; il/elle communique les observations pertinentes.
2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	Rechercher les informations et les analyser.	La communication active et passive. L'empathie.	CM	L'apprenant(e) connaît l'état général habituel du patient/résident et décèle les changements.
2.14.4. Consigner fidèlement les observations suivant la procédure mise en place.	Savoir utiliser tous les supports écrits de transmission.	Les différents moyens de communication et de transmission.	CM	L'apprenant(e) sait réaliser une transmission écrite.
2.14.5. Signaler le cas échéant, sans délai, les changements intervenus.	Réaliser une transmission orale et/ou écrite de données efficace et rapide.	Les différents moyens de communication et de transmission.	CM	L'apprenant(e) communique immédiatement tout changement.

Fonction O3 : assurer une communication appropriée :

- avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ;
 - avec les responsables hiérarchiques ;
 - avec les autres membres de l'équipe ;
- en appliquant les principes prévus à la première fonction.**

Activités :

- 3.1. Se présenter et/ou participer à l'accueil et au départ du patient/résident.
- 3.2. Répondre aux demandes des patients/résidents et y donner la suite appropriée.
- 3.3. Etre à l'écoute de la personne, ou de son entourage.
- 3.4. Soutenir le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles.
- 3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.
- 3.9. Participer aux réunions de concertation communes au sujet des patients/résidents.

Activité concernée : 3.1. Se présenter et/ou participer à l'accueil et au départ du patient/résident

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.1.1. Se présenter et présenter son rôle dans l'équipe.	Accueillir le patient/résident et se présenter.	La communication et la relation dans le contexte professionnel.	CM	L'apprenant(e) fait preuve de savoir être, savoir faire et connaît son statut.
3.1.2. Appliquer les règles de bienséance (courtoisie, politesse).	Avoir une attitude respectueuse.	La communication Les relations soignant-soigné.	CM	L'apprenant(e) fait preuve de savoir être et de savoir faire.
3.1.3. Rassurer éventuellement la personne.	Détecter le mal être du patient/résident et savoir le rassurer.	L'accueil et l'installation du patient/résident.	CM	L'apprenant(e) détecte l'angoisse du patient/résident et adopte une attitude rassurante.
3.1.4. Distribuer et commenter les brochures d'accueil : préciser les heures de visite.	Présenter l'institution d'accueil grâce aux supports mis à sa disposition.	L'accueil et l'installation du patient/résident.	CM	L'apprenant(e) réalise un accueil de qualité.
3.1.5. Donner des renseignements complémentaires sur le déroulement de la journée.	Rechercher et analyser les informations. Informé le patient/résident.	Analyse d'une situation. La communication et la relation dans le contexte professionnel. L'entretien. La relation d'aide.	CM	L'apprenant(e) informe le patient/résident du déroulement d'une journée type et /ou de toutes modifications de celle-ci.

Activité concernée : 3.2. Répondre aux demandes des patients/résidents et y donner la suite appropriée.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.2.1. Reformuler éventuellement la demande pour s'assurer que le message est compris.	Veiller à la bonne compréhension des informations données.	La communication La reformulation. L'utilisation des questions ouvertes ou fermées. Les obstacles à la communication.	CM	L'apprenant(e) s'assure de la bonne compréhension des informations.
3.2.2. Donner la réponse appropriée dans les délais qui conviennent.	Rechercher les informations et les transmettre rapidement.	La relation d'aide.	CM	L'apprenant(e) répond adéquatement et rapidement.

Activité concernée : 3.3. Etre à l'écoute de la personne, ou de son entourage.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.3.1. Etablir un contact positif.	Savoir entrer en contact avec le patient/résident en adoptant une attitude positive.	Les différentes méthodes de communication et d'écoute. Les gestes et les postures.	CM	L'apprenant(e) se met en conditions d'écoute pour créer un climat positif.
3.3.2. Créer un climat de confiance.	Utiliser les différentes méthodes de communication en fonction du patient/résident et de ses attentes.	Les différentes méthodes de communication et d'écoute. Les gestes et les postures.	CM	L'apprenant(e) réunit toutes les conditions favorisant le climat de confiance.
3.3.3. Appliquer les principes de base de l'écoute active.	Savoir utiliser les moyens de communications verbaux et non-verbaux.	La communication active.	CM	L'apprenant(e) écoute et instaure un dialogue.
3.3.4. Faire preuve d'empathie.			CEF/CEP	
3.3.5. Appliquer les principes de base de l'empathie.	Avoir une attitude empathique.	L'empathie.	CM	L'apprenant(e) applique ces principes en s'appuyant sur son quotidien et son vécu en stage.
3.3.6. Adapter son langage verbal et non-verbal au patient/résident, à son entourage; prendre en considération les obstacles à la communication.	Savoir utiliser les différents codes de communication en fonction de l'interlocuteur.	La communication verbale et non verbale. Les obstacles à la communication.	CM	L'apprenant(e) met en œuvre les conditions nécessaires à la communication auprès du patient/résident et de son entourage.

Activité concernée : 3.4. Soutenir le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
3.4.1. Donner l'occasion au patient/résident d'exprimer ses sentiments (angoisse, peur, ...).	Avoir une attitude d'écoute.	La communication. L'écoute.	CM	L'apprenant(e) crée un climat d'écoute dans les moments difficiles.
3.4.2. Déceler les comportements d'agressivité.	Observer le patient/résident. Analyser les observations.	Les différentes formes d'agressivité.	CM	L'apprenant(e) repère les changements de comportements.
3.4.3. Faire face aux comportements d'agressivité.	Elaborer un plan d'action face aux comportements agressifs.	Les différents types de réactions face à l'agressivité.	CM	L'apprenant(e) réagit adéquatement face à l'agressivité du patient/résident.
3.4.5. Etre conscient qu'il y a une limite dans l'investissement personnel.	Savoir négocier et utiliser le non.	Les limites personnelles et professionnelles. Les techniques de négociation.	CM	L'apprenant(e) se pose des limites d'investissement personnel afin de se préserver.
3.4.7. Comprendre qu'il faut différencier sa propre histoire de celle du patient/résident.	Savoir différencier sa vie personnelle de celle du patient/résident. Eviter les interférences.	L'espace intime de confort.	CM	L'apprenant(e) identifie les risques d'interférence entre son vécu et celui du patient/résident.

Activité concernée : 3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.5.1. Appliquer le plan de soins en matière de soins palliatifs en contrôlant ses émotions.	Avoir les attitudes adéquates face aux besoins d'un patient/résident en fin de vie.	Les soins palliatifs. Les différents stades d'acceptation de la maladie. CF déontologie et CT soins.	CM	L'apprenant(e) accompagne une fin de vie.

Activité concernée : 3.9. Participer aux réunions de concertation communes au sujet des patients/résidents

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.9.1. Situer son rôle dans l'équipe.	Se renseigner sur l'organigramme de l'établissement.	Le statut de l'aide soignante. CF déontologie.	CM	L'apprenant(e) connaît et respecte son rôle au sein de l'équipe.
3.9.4. Faire des suggestions en les argumentant.	Observer, analyser une situation. Suggérer et argumenter en vue de trouver une solution.	Les techniques de connaissance et d'argumentation.	CM	L'apprenant(e) analyse et suggère de façon pertinente.

Fonction 05 : participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction.

Activités :

5.2. Participer à l'éducation à la santé.

Activité concernée : 5.2. Participer à l'éducation à la santé.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
5.2.2. Assurer le relais entre le patient/résident et l'infirmier (relayer les questions...).	Assurer le suivi des demandes et/ou attentes du patient/résident.	La communication et la relation dans le contexte professionnel. L'entretien. La relation d'aide. Les relations soignant-soigné.	CM	L'apprenant(e) communique les demandes et/ou attentes du patient/résident.
5.2.3. Vérifier que le patient/résident suit les conseils et en informer l'infirmier.	Vérifier et aider à l'application des recommandations en matière d'éducation à la santé.	La communication et la relation d'aide dans le contexte professionnel L'entretien. La relation d'aide. Les relations soignant-soigné. L'observation.	CM	L'apprenant(e) vérifie l'application des recommandations et en informe l'infirmier(ère).

Fonction 07 : s'impliquer dans un processus de formation continue.**Activités :**

7.1. Evaluer ses besoins en compétences et en formation.

Activité concernée :

7.1. Evaluer ses besoins en compétences et en formation.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
7.1.1. Identifier et exprimer ses difficultés.	Identifier, analyser et exprimer ses difficultés dans l'exercice de sa profession.	Techniques d'auto-évaluation.	CM	L'apprenant(e) verbalise ses difficultés.

AIDE SOIGNANT / AIDE SOIGNANTE

DEONTOLOGIE - ETHIQUE - LEGISLATION.

Fonctions à développer :

01	Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.
02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable - réaliser certains soins, traitements ; - réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
03	assurer une communication appropriée : - avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ; - avec les responsables hiérarchiques ; - avec les autres membres de l'équipe en appliquant les principes prévus à la première fonction.
06	appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal.

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction 01 : Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.

Activités :

1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.

Activité concernée : 1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
1.1.1. Faire preuve de tact et de discrétion : observer le patient/résident, se décentrer, agir de manière appropriée.	Respecter le secret professionnel. Observer et réagir dans les limites de son statut. Se décentrer. Choisir la bonne manière d'agir.	Le statut professionnel - L'art de soigner - Droits et devoirs Le secret professionnel.	CM	L'apprenant(e) fait preuve de discrétion et respecte le secret professionnel.
1.1.2. Respecter les options philosophiques.	Respecter l'ensemble des valeurs du patient/résident.	Les droits du patient/résident.	CM	L'apprenant(e) respecte les valeurs du patient.
1.1.3. Respecter les différences culturelles et rapporter à l'équipe les éventuels obstacles posés dans la pratique.	Observer et adapter ses soins en fonction des valeurs culturelles du patient /résident. Transmettre ses observations à l'équipe.	Notions de croyances et de convictions CF Psycho et soins.	CM	L'apprenant(e) s'adapte aux différentes cultures et aide l'équipe à le faire.

Fonction O2 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements,
- réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien.

2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Activité concernée : 2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.9.1. aider les personnes à prendre les médicaments en fonction d'un système de distribution mis en place par l'infirmier.	Ne pratiquer que les actes confiés par l'infirmier(ère).	Les responsabilités : <ul style="list-style-type: none">- responsabilité morale ;- responsabilité civile ;- responsabilité pénale.	CM	L'apprenant(e) ne met en pratique que les actes confiés par l'infirmière responsable.

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

2.14.5. signaler le cas échéant, sans délai, les changements intervenus.	Observer et transmettre tout changement du patient/résident à l'équipe.	Le secret partagé.	CM	L'apprenant(e) transmet à l'équipe tout changement observé ou demandé.
--	---	--------------------	----	--

Fonction 03: assurer une communication appropriée :

- avec le résident, patient ou sa famille, son entourage
 - avec les responsables hiérarchiques
 - avec les autres membres de l'équipe
- en appliquant les principes prévus à la première fonction.**

Activités :

- 3.1. Se présenter et/ou participer à l'accueil et au départ du patient/résident.
- 3.4. Soutenir le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles.
- 3.6. Signaler les problèmes en temps utile.
- 3.8. Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.
- 3.9. Participer aux réunions de concertation communes au sujet des patients/résidents.
- 3.10. Agir dans les limites de ses fonctions.

Activité concernée : 3.1. Se présenter et/ou participer à l'accueil et au départ du patient/résident.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
3.1.1. Se présenter et présenter son rôle dans l'équipe.	Connaître sa place au sein d'une équipe soignante. Savoir se présenter.	La liste des actes. L'organigramme et statut au sein de l'institution.	CM	L'apprenant(e) adopte une attitude professionnelle et connaît son statut au sein de l'établissement.

Activité concernée : 3.4. Soutenir le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
3.4.3. Faire face aux comportements d'agressivité.	Respecter le patient.	Le droit du patient Les qualités de l'aide soignant(e).	CM	L'apprenant(e) accepte les différentes attitudes du patient
3.4.5. Etre conscient qu'il y a une limite dans l'investissement personnel.	Savoir dire « non » et se justifier.	Les limites personnelles et professionnelles. Les techniques de négociation.	CM	L'apprenant(e) connaît les limites de son investissement.
3.4.7. Comprendre qu'il faut différencier sa propre histoire de celle du patient/résident.	Savoir ne pas se projeter dans l'histoire du patient /résident dans le respect de la vie privée de chacun.	L'espace intime de confort.	CM	L'apprenant(e) évite les liens entre sa vie privée et celle du patient.

Activité concernée : 3.8. Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.8.2. Utiliser le document d'enregistrement prévu (RIM, plan de soins, dossier infirmier, document de liaison...).	Sélectionner les informations à transcrire.	Les critères légaux lors de la transcription.	CM	L'apprenant(e) transmet par écrit en respectant les critères légaux.

Activité concernée : 3.9. Participer aux réunions de concertation communes au sujet des patients/résidents.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.9.1. Situer son rôle dans l'équipe.	Participer en gardant sa place.	La place de l'AS dans une équipe pluridisciplinaire.	CM	L'apprenant(e) garde sa place et intervient à bon escient.

Activité concernée : 3.10. Agir dans les limites de ses fonctions.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.10.1. Délimiter son travail et ses responsabilités au sein d'une équipe.	Respecter son statut professionnel.	Liste d'actes.	CM	L'apprenant(e) connaît les limites de son statut au sein de l'équipe.
3.10.2. Se situer par rapport aux autres intervenants, dans le cadre de la prise en charge globale du patient/résident.	Participe à la prise en charge du patient sous la supervision de l'infirmier(ère).	L'organigramme des membres de l'équipe.	CM	L'apprenant(e) sait se situer au sein d'une équipe.

Fonction 06 : appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal.

Activités :

6.1. Respecter les règles du secret professionnel.

Activité concernée : 6.1. Respecter les règles du secret professionnel.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
6.1.1. Appliquer les législations en vigueur.	Applique les législations.	Les législations en vigueur.	CM	L'apprenant(e) se réfère aux textes en vigueur et les applique.
6.1.2. Distinguer les informations à communiquer des informations à ne pas communiquer.	Communiquer les informations en respectant le secret professionnel et l'éthique.	Le secret professionnel. Le secret partagé. L'éthique.	CM	L'apprenant(e) fait preuve de discernement dans le choix des informations à communiquer.
6.2.1. Tenir compte de la loi sur les droits de patients.	Respecter les droits de patients.	Les droits du patient.	CM	L'apprenant(e) respecte les droits des patients.
6.3.1 Appliquer la législation qui s'adresse aux professionnels de la santé.	Appliquer la législation en vigueur.	La législation.	CM	L'apprenant(e) applique la législation.
6.3.2 Appliquer le règlement du travail.	Respecter le règlement.	Le règlement de travail.	CM	L'apprenant(e) respecte le règlement.
6.4.1 S'informer des textes en vigueur (code de déontologie de l'art	S'informer et appliquer les textes en vigueur.	Les textes en vigueur.	CM	L'apprenant(e) s'informe et applique les textes en vigueur.

infirmier...) et les appliquer dans les limites de ses fonctions.				
7.1.1. Identifier et exprimer ses difficultés.	Identifier et exprimer ses difficultés.		CM	L'apprenant(e) identifie et exprime ses difficultés.

AIDE SOIGNANT / AIDE SOIGNANTE
ANATOMIE PHYSIOLOGIE

Fonctions à développer :

02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable : <ul style="list-style-type: none">• réaliser certains soins, traitements ;• réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
----	--

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction O2 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements,
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.2 Installer et surveiller le patient résident dans une position fonctionnelle avec support technique conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.

2.3 Aider au transport des patients résidents, conformément au plan de soins.

2.5 Faciliter ou assurer des soins d'hygiène chez les patients résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale.

2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient résident et signaler les problèmes.

2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Activité concernée : 2.2 Installer et surveiller le patient résident dans une position fonctionnelle avec support technique conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.2.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	Appareil locomoteur.	CF. TP Soins et Manutention	CM	l'apprenant utilise ses connaissances pour appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.

Activité concernée : 2.3 Aider au transport des patients résidents, conformément au plan de soins

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.3.4 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	Appareil locomoteur.	CF. TP Soins et Manutention.	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances pour appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.

Activité concernée : 2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.5.9. Enlever et remettre les bas destinés à prévenir et/ou à traiter les affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques.	CF TP Soins	Système cardio-vasculaire.	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances de façon à prévenir les accidents veineux.

Activité concernée : 2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.6.3. Surveiller le patient/résident	CF TP Soins	Le système d'excrétion	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances pour surveiller l'élimination urinaire et fécale.

Activité concernée : 2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient résident et signaler les problèmes

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.13.4 Signaler les difficultés d'ingestion.	CF TP soins .	Système digestif et respiratoire.	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances pour repérer et signaler les difficultés d'ingestion.

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.14.1. Repérer les changements de comportements (humeur,	CF. TP Soins.	Système nerveux.	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances pour déceler et transmettre les

sociabilité...).				changements de comportement.
2.14.2. Surveiller l'appétit, la digestion, le sommeil, la mobilité et l'équilibre de la personne, la peau au niveau des points d'appui ...	CF. TP Soins.	L'organisation du corps humain. Système digestif. Système nerveux. Peau et téguments. Système locomoteur.	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances pour déceler et transmettre les changements de l'état général habituel du patient/résident.
2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	CF.TP Soins.	Système nerveux.	CM	L'apprenant(e) utilise ses connaissances pour déceler et transmettre les signes d'inconfort du patient/résident.

AIDE SOIGNANT / AIDE SOIGNANTE
HYGIENE PROFESSIONNELLE

Fonctions à développer :

02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable <ul style="list-style-type: none">• réaliser certains soins, traitements,• réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
04	organiser son travail.

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction O2 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable

- réaliser certains soins, traitements ;
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

2.10. Appliquer des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.

Activité concernée : 2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.5.5. Appliquer les procédures de tri du linge souillé.	Respecter les procédures et/ou protocoles en matière de tri du linge.	L'infection en milieu hospitalier et MR-MRS. Les circuits propres et sales du linge en milieu hospitalier et MR-MRS. Les isolements septiques et protecteurs.	CM	L'apprenant(e) connaît et respecte les procédures du tri du linge souillé.

Activité concernée : 2.10. Appliquer des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.10.1. Appliquer les techniques de lavage des mains.	Choisir et réaliser le lavage des mains adéquat.	Les différentes méthodes de lavage des mains. CF TP soins.	CM	L'apprenant(e) choisit et effectue le lavage des mains adéquat aux moments opportuns.
2.10.2. Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives.	Respecter les procédures et/ou protocoles en matière d'hygiène du personnel, du cadre de vie du patient/résident, des visiteurs et des différents locaux de l'institution.	Hygiène du personnel La tenue vestimentaire L'infection en milieu hospitalier et MR-MRS. Chaîne de transmission de l'infection. Les antiseptiques et désinfectants.	CM	L'apprenant(e) connaît et respecte les procédures en vigueur en matière de protection, de prévention de l'infection.
2.10.3. Respecter les mesures d'isolement.	Appliquer les procédures et/ou protocoles des différents types d'isolement.	Les isolements septiques et protecteurs.	CM	L'apprenant(e) respecte les procédures mises en place en fonction du type d'isolement.

Fonction 04 : organiser son travail.**Activités :**

4.2. Préparer le matériel pour ses propres soins et aider l'infirmier dans la préparation de son propre matériel en cas de besoin.

Activité concernée : 4.2. Préparer le matériel pour ses propres soins et aider l'infirmier dans la préparation de son propre matériel en cas de besoin.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
4.2.2. Entretien le matériel de soins.	Réaliser l'entretien du matériel de soins.	L'entretien du matériel de soin. La stérilisation.	CM	L'apprenant(e) entretient efficacement le matériel de soins.

AIDE SOIGNANT / AIDE SOIGNANTE
DIETETIQUE

Fonctions à développer

02 :	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable <ul style="list-style-type: none">• réaliser certains soins, traitements ;• réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
------	--

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Activités :

2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.

Activité concernée : 2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.1.1. Participer à la collecte des informations sur les régimes.	S'informer sur les différents régimes appliqués dans le service ou l'institution de soins.	Les pathologies et les régimes associés.	CM	L'apprenant(e) réalise une collecte d'informations efficace.
2.1.2. S'enquérir et relayer les desiderata des patients/des résidents en matière de repas.	S'informer sur les goûts et dégoûts alimentaires du patient/résident et relayer l'information auprès de la personne responsable des repas (cuisinier, diététicien).	L'importance des nutriments et d'une alimentation équilibrée.	CM	L'apprenant(e)s'informe et transmet les attentes du patient/résident.
2.1.4. Veiller à la bonne température des repas et boissons.	Respecter les liaisons chaudes et froides.	Les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les intoxications alimentaires.	CM	L'apprenant(e)présente et conserve les repas et les boissons à une température correcte.
2.1.5. Vérifier que le plateau repas correspond au choix du patient/résident et à son régime.	Respecter les directives en matière de distribution des repas.	Les pathologies et les régimes associés.	CM	L'apprenant(e)vérifie et présente le repas correspondant au patient/résident.
2.1.7. Vérifier que les patients/résidents, y	Vérifier et apporter l'aide éventuelle pour assurer	Les risques de la dénutrition, de la	CM	L'apprenant(e) analyse et comble les besoins

compris les patients/résidents autonomes, sont nourris et hydratés.	hydratation et alimentation de tout patient/résident.	malnutrition et de la déshydratation.		d'hydratation et alimentaire du patient/résident.
---	---	---------------------------------------	--	---

AIDE SOIGNANT/AIDE SOIGNANTE

EDUCATION A LA SANTE

Fonctions à développer :

01	Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.
02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable <ul style="list-style-type: none">• réaliser certains soins, traitements ;• réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
05	participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction.

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction 01 : Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.

Activités : 1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.

Activité concernée :

1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
1.3.1. Aider la personne à conserver ou à retrouver les gestes relatifs aux activités de la vie quotidienne.	Respecter l'autonomie du patient/résident et participer à sa revalidation.	Les accidents domestiques. Les accidents et maladies professionnels. L'éducation pour la santé, la prévention et la sécurité.	CM	L'apprenant(e) encourage le patient/résident à réaliser les gestes qu'il est capable de faire.

Fonction 02 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable

- réaliser certains soins, traitements ;
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.14.2. Surveiller l'appétit, la digestion, le sommeil, la mobilité et l'équilibre de la personne, la peau au niveau des points d'appui.	Observer l'état général du patient/résident. Connaître les valeurs normales d'un bon état général.	Les critères d'une bonne santé et les moyens pour la préserver. CF CT soins et anatomie.	CM	L'apprenant(e) observe l'état général et connaît l'état général habituel du patient/résident.
2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	Etre à l'écoute des problèmes liés à l'état général du patient/résident.	L'environnement et lieux de vie. L'activité professionnelle. Les pollutions.	CM	L'apprenant(e) utilise les différentes sources d'informations pour évaluer l'état général.

Fonction 05 : participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction.

Activités :

- 5.1. Informer et conseiller le patient/résident et sa famille conformément au plan de soins à propos des prestations techniques autorisées.
5.2. Participer à l'éducation à la santé.

Activité concernée : 5.1. Informer et conseiller le patient/résident et sa famille conformément au plan de soins à propos des prestations techniques autorisées.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
5.1.1. Présenter, expliquer, conseiller : <ul style="list-style-type: none"> ✓ des méthodes (prévention de chutes...); ✓ des aides techniques (aides à la mobilité...). relatives à son champ d'activité.	Utiliser les différentes méthodes d'aide et de prévention. Planifier les interventions en éducation de la santé.	L'éducation pour la santé, la prévention et la sécurité. Les différentes méthodes d'aide et de prévention.	CM	L'apprenant(e) prévient la sécurité et aide à la mobilité du patient/résident.

Activité concernée : 5.2. Participer à l'éducation à la santé.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
5.2.1. Appliquer les éléments d'un plan d'éducation à la santé.	Mettre en application le plan d'éducation à la santé.	La planification d'intervention en éducation à la santé.	CM	L'apprenant(e) participe à l'application d'un plan d'éducation à la santé.
5.2.3. Vérifier que le patient/résident suit les conseils et en informer l'infirmier.	Aider à l'application des recommandations en matière d'éducation à la santé.	L'éducation pour la santé, la prévention et la sécurité.	CM	L'apprenant(e) vérifie l'application des recommandations et en informe l'infirmier(ère).

AIDE SOIGNANT/AIDE SOIGNANTE
SOINS

Fonctions à développer :

01	Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.
02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable - réaliser certains soins, traitements ; - réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
03	assurer une communication appropriée : - avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ; - avec les responsables hiérarchiques ; - avec les autres membres de l'équipe en appliquant les principes prévus à la première fonction.
04	organiser son travail.

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction 01 : établir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.

Activités :

- 1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.
- 1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.

Activité concernée : 1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.

Contenus matières				
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
1.1.2. Respecter les options philosophiques.	Voir TP soins.	Les 14 besoins fondamentaux et les dimensions de l'être humain.	CM	L'apprenant(e) respecte les valeurs du patient.
1.1.3. Respecter les différences culturelles et rapporter à l'équipe les éventuels obstacles posés dans la pratique.	Voir TP soins.	Les 14 besoins fondamentaux et les dimensions de l'être humain.	CM	L'apprenant(e) s'adapte aux différentes cultures et transmet à l'équipe.

Activité concernée : 1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
1.3.1. Aider la personne à conserver ou à retrouver les gestes relatifs aux activités de la vie quotidienne.	Voir TP soins.	Les 14 besoins fondamentaux La démarche de soins.	CM	L'apprenant(e) aide patient/résident à maintenir son autonomie.

Fonction O2 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements,
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.

2.2. Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.

2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan des soins.

2.4. Mettre en place les conditions optimales pour le repos.

2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale.

2.7. Observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes.

2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.

2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien.

2.10. Appliquer des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.

2.12. Prendre le pouls et la température corporelle et signaler les résultats.

2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes.

2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Activité concernée : 2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.1.1. Participer à la collecte des informations sur les régimes.	Voir TP soins.	La collecte des données.	CM	L'apprenant(e) réalise une collecte d'informations efficace.
2.1.7. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, sont nourris et hydratés.	Voir TP soins.	Le besoin de boire et manger.	CM	L'apprenant(e) analyse si les besoins d'hydratation et alimentaires du patient/résident sont comblés.
2.1.9. Apporter des outils d'aide appropriés (canard, paille, ...).	Voir TP soins.	Le besoin de boire et manger : - choix du matériel ; - savoir faire face à une situation particulière.	CM	L'apprenant(e) favorise l'alimentation et l'hydratation par un choix de matériel approprié.

Activité concernée : 2.2. Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.2.2. Appliquer des mesures de prévention de chute.	Voir TP soins et Manutention.	Le besoin d'éviter les dangers. Le besoin de se mouvoir et maintenir une bonne posture.	CM	L'apprenant(e) met en œuvre les moyens de prévention des chutes.
2.2.4. S'assurer du confort du patient/résident.	Voir TP soins et manutention.	Le besoin d'éviter les dangers. Le besoin de se mouvoir et de maintenir une bonne posture. La prévention des escarres.	CM	L'apprenant(e) respecte le confort et prévient les altérations de l'intégrité de la peau et les attitudes vicieuses.

Activité concernée : 2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan des soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.3.5. Prévenir les risques de chute.	Voir TP soins et TP manutention.	Le besoin d'éviter les dangers. Le besoin de se mouvoir et de maintenir une bonne posture.	CM	L'apprenant(e) veille à la sécurité du patient/résident lors du déplacement.

Activité concernée : 2.4. Mettre en place les conditions optimales pour le repos.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.4.1. Préparer le patient/résident pour la sieste et la nuit.	Voir TP soins.	Le besoin de dormir et se reposer.	CM	L'apprenant(e) met le patient/résident dans les conditions optimales pour le repos.
2.4.2. Placer les sécurités (galeries de lit,...).	Voir TP soins.	Le besoin d'éviter les dangers.	CM	L'apprenant(e) sécurise le patient/résident.
2.4.3. Préparer la chambre pour la sieste et la nuit. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter la température, ✓ Aérer la chambre et/ou le lieu de repos, ✓ Adapter la literie à la situation. 	Voir TP soins.	Le besoin de dormir et se reposer.	CM	L'apprenant(e) favorise le bien-être du patient/résident en adaptant l'environnement pour le repos.
2.4.4. Vérifier le fonctionnement du système d'appel et l'accès par le patient/résident.	Voir TP soins.	Le besoin d'éviter les dangers.	CM	L'apprenant(e) sécurise le patient/résident par la mise à disposition d'un système d'appel.
2.4.5. S'assurer du confort du patient/résident.	Voir TP soins.	Le besoin de dormir et se reposer.	CM	L'apprenant(e) respecte le confort et s'assure du bien être du patient/résident.

Activité concernée : 2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.5.1. Assurer les soins d'hygiène, au lavabo, au lit, dans le cadre d'une douche ou d'un bain : <ul style="list-style-type: none"> • apporter une aide partielle, • apporter une aide complète. 	Voir TP soins.	Le besoin d'être propre, soigné et de protéger ses téguments.	CM	L'apprenant(e) favorise le besoin d'hygiène du patient/résident quel que soit le matériel mis à disposition et le degré de dépendance.
2.5.3. Changer les vêtements du patient/résident.	Voir TP soins.	Le besoin de se vêtir et de se dévêtir.	CM	L'apprenant(e) favorise l'habillage et le déshabillage ainsi que l'estime de soi.
2.5.6. Aider à s'habiller / se déshabiller.	Voir TP soins.	Le besoin de se vêtir et de se dévêtir.	CM	L'apprenant(e) participe au besoin de se vêtir et de se dévêtir quel que soit le degré d'autonomie.
2.5.7. Suggérer ou sélectionner les vêtements en fonction de la situation (température de l'environnement, appareillage, ...).	Voir TP soins.	Le besoin de se vêtir et de se dévêtir. Le besoin de maintenir sa température dans les limites de la normale.	CM	L'apprenant(e) guide le patient/résident dans son besoin de se vêtir et de se dévêtir en fonction de sa situation et des conditions extérieures.
2.5.8. Réaliser les soins complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bouche, ✓ Dents, ✓ Cheveux, ✓ Ongles, ✓ Prothèses 	Voir TP soins.	Le besoin d'être propre, soigné, et de protéger ses téguments.	CM	L'apprenant(e) réalise efficacement les soins complémentaires.

auditives et dentaires, ✓ Lunettes, ✓ ...				
2.5.9. Enlever et remettre les bas destinés à prévenir et/ou à traiter les affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques.	Voir TP soins.	Le besoin d'éviter les dangers.	CM	L'apprenant(e) prévient les accidents veineux en posant les gestes prescrits.

Activité concernée : 2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.6.1. Aider le patient/résident à se déplacer et à s'installer sur les toilettes tout en favorisant l'autonomie.	Voir TP soins.	Le besoin de se mouvoir et de maintenir une bonne posture.	CM	L'apprenant(e) aide le patient à se rendre aux toilettes.
2.6.3. Surveiller le patient/résident.	Voir TP soins.	Le besoin d'éliminer.	CM	L'apprenant(e) surveille l'élimination urinaire et fécale du patient/résident et transmet ses observations.

Activité concernée : 2.7. Observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.7.1. Surveiller le remplissage du sac.	Voir TP soins.	Surveillance de la sonde vésicale.	CM	L'apprenant(e) surveille l'élimination urinaire par l'intermédiaire d'un sac récolteur.
2.7.2. Signaler le problème en cas de non remplissage du sac.	Voir TP soins.	La transmission Orale et écrite.	CM	L'apprenant(e) vérifie et transmet toute interruption de remplissage du sac récolteur.

Activité concernée : 2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.8.1. Utiliser le matériel adapté selon le plan de soins (le matelas anti-escarres, ...).	Voir TP soins.	La prévention des escarres.	CM	L'apprenant(e) prévient les problèmes d'intégrité de la peau par l'utilisation de matériel approprié.
2.8.2. Veiller à changer le patient/résident de position.	Voir TP soins et TP manutention.	La prévention des escarres.	CM	L'apprenant(e) prévient les problèmes d'intégrité de la peau par la mobilisation.

Activité concernée : 2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.9.1. Aider la personne à prendre les médicaments en fonction d'un système de distribution mis en place par l'infirmier.	Voir TP soins	Les médicaments.	CM	L'apprenant(e) aide pour la prise des médicaments.

Activité concernée : 2.12. Prendre le pouls et la température corporelle et signaler les résultats.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.12.1. Appliquer les techniques appropriées.	Voir TP soins.	Les paramètres vitaux.	CM	L'apprenant(e) connaît et applique les techniques de prise de la température et des pulsations.
2.12.2. Transcrire fidèlement les données observées et les communiquer.	Voir TP soins.	La feuille de paramètres.	CM	L'apprenant(e) transcrit fidèlement les données observées sur le support adéquat.

Activité concernée : 2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.13.1. Noter les boissons données au patient/résident.	Voir TP soins.	Le besoin de boire et manger.	CM	L'apprenant(e) observe et note sur les documents adéquats les boissons ingérées par le patient/résident.
2.13.3. Transcrire les données.	Voir TP soins.	Le bilan hydrique.	CM	L'apprenant(e) transcrit les données sur les supports adéquats.
2.13.4. Signaler les difficultés d'ingestion.	Voir TP soins.	Le besoin de boire et manger.		L'apprenant(e) est capable de discerner les différentes difficultés d'ingestion et signale celles-ci.

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.14.1. Repérer les changements de comportements (humeur, sociabilité...).	Voir TP soins.	Les pathologies liées au vieillissement du système nerveux.	CM	L'apprenant(e) connaît l'état habituel du patient/résident et décèle les changements ; il/elle communique des observations pertinentes.

2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	Voir TP soins.	La collecte des données.	CM	L'apprenant(e) utilise les différentes sources d'informations pour évaluer l'état général.
2.14.4. Consigner fidèlement les observations suivant la procédure mise en place.	Voir TP soins.	La transmission orale et écrite.	CM	L'apprenant(e) transmet fidèlement par voie orale et écrite.
2.14.5. Signaler le cas échéant, sans délai, les changements intervenus.	Voir TP soins.	La transmission orale d'urgence.	CM	L'apprenant(e) observe et transmet rapidement.

Fonction 03: assurer une communication appropriée :

- avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ;
 - avec les responsables hiérarchiques ;
 - avec les autres membres de l'équipe
- en appliquant les principes prévus à la première fonction.**

Activités :

- 3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.
3.6. Signaler les problèmes en temps utile.
3.7. Faire rapport à l'infirmier sur les tâches déléguées.
3.8. Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.
3.9. Participer aux réunions de concertation communes au sujet des patients/résidents.

Activité concernée : 3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.5.1. Appliquer le plan de soins en matière de soins palliatifs en contrôlant ses émotions.	Voir TP soins.	Notions de soins palliatifs.	CM	L'apprenant(e) accompagne une fin de vie.

Activité concernée : 3.6. Signaler les problèmes en temps utile.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.6.1. Evaluer le degré d'urgence sur base des éléments observés.	Voir TP soins.	Notion de secourisme	CM	L'apprenant(e) connaît les situations d'urgence habituellement rencontrées. L'apprenant(e) connaît les problèmes qui nécessitent une réaction d'urgence dans une situation donnée

Activité concernée : 3.7. Faire rapport à l'infirmier sur les tâches déléguées.

3.7.1. Communiquer oralement et/ou par écrit des informations claires et complètes sur les actes qui lui ont été délégués et sur les observations liées à son champ d'activité.	Voir TP soins.	Le rapport infirmier. Le vocabulaire médical.	CM	L'apprenant(e) utilise les termes appropriés ; il/elle adopte un langage compréhensible et clair et orthographe correctement.
---	----------------	--	----	---

Activité concernée : 3.8. Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.8.1. Sélectionner les informations à communiquer.	Voir TP soins.	Analyse des données.	CM	L'apprenant(e) choisit les informations pertinentes.
3.8.2. Utiliser le document d'enregistrement prévu (RIM, plan de soins, dossier infirmier, document de liaison...).	Voir TP soins.	Le dossier infirmier.	CM	L'apprenant(e) utilise les documents de transmission écrite.

Activité concernée : 3.9. Participer aux réunions de concertation communes au sujet des patients/résidents.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.9.2. Sélectionner les informations pertinentes relatives aux patients/résidents qui doivent être transmises à l'équipe.	Voir TP soins.	Le rapport oral interdisciplinaire et pluridisciplinaire.	CM	L'apprenant(e) analyse et communique les informations pertinentes.
3.9.4. Faire des suggestions en les argumentant.	Voir TP soins.	L'évaluation des soins.	CM	L'apprenant(e) émet des propositions dans les limites de ses fonctions.

Fonction 04 : organiser son travail.**Activités :**

4.1. Suivre le planning établi.

4.3. Respecter les consignes déterminées par l'infirmier responsable dans le plan de soins du patient/résident.

Activité concernée : 4.1. Suivre le planning établi.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
4.1.1. Organiser son travail dans le cadre du planning établi tout en s'adaptant à des situations imprévues.	Voir TP soins.	Le plan de soins.	CM	L'apprenant(e) s'organise et s'adapte en fonction des priorités.
4.1.2. Signaler les difficultés d'exécution du planning.	Voir TP soins.	L'évaluation des soins.	CM	L'apprenant(e) analyse et transmet ses difficultés de planification.

Activité concernée : 4.3. Respecter les consignes déterminées par l'infirmier responsable dans le plan de soins du patient/résident.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
4.3.1. Utiliser la terminologie infirmière dans son champ d'activité.	Voir TP soins.	Vocabulaire médical et professionnel.	CM	L'apprenant(e) utilise le vocabulaire adéquat.

4.3.2. Comprendre le plan de soins et la démarche infirmière.	Voir TP soins.	Le plan d soins et la démarche en soins.	CM	L'apprenant(e) respecte la démarche en soins.
---	----------------	--	----	---

AIDE SOIGNANT/AIDE SOIGNANTE
T.P. SOINS

Fonctions à développer :

01	Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage
02	effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable - réaliser certains soins, traitements ; - réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
03	assurer une communication appropriée : - avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ; - avec les responsables hiérarchiques ; - avec les autres membres de l'équipe en appliquant les principes prévus à la première fonction.
04	organiser son travail.

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction 01 : établir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.

Activités : 1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.

Activité concernée : 1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
1.3.1. Aider la personne à conserver ou à retrouver les gestes relatifs aux activités de la vie quotidienne.	Stimuler en vue de conserver et/ou récupérer l'autonomie.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) encourage le patient/résident à réaliser les gestes qu'il est capable de faire et ceux qu'il pourrait recouvrer.

Fonction O2 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements,
- réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

- 2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.
- 2.2. Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.
- 2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan de soins.
- 2.4. Mettre en place les conditions optimales pour le repos.
- 2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.
- 2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale.
- 2.7. Observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes.
- 2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.
- 2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien.
- 2.10. Appliquer des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.
- 2.11. Aider le patient/résident lors du prélèvement non stérile d'excrétions et de sécrétions.
- 2.12. Prendre le pouls et la température corporelle et signaler les résultats.
- 2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes.
- 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Activité concernée : 2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.1.3. Distribuer les repas et les collations.	Distribuer repas et collations en veillant aux différents régimes.	Voir cours de CT soins	CM	L'apprenant(e) distribue les repas en respectant les consignes individuelles d'alimentation.
2.1.4. Veiller à la bonne température des repas et boissons.	S'assurer de la bonne température du repas et boissons.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) présente et conserve les repas et les boissons à une température correcte.
2.1.6. Reprendre les plateaux repas en vérifiant ce que le patient/résident a mangé.	Débarrasser en observant les quantités et types d'aliments ingérés.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) observe et transmet.
2.1.7. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, sont nourris et hydratés.	S'assurer que tous les patients/résidents ont été alimentés et hydratés.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) vérifie que les besoins d'hydratation et d'alimentation du patient/résident sont satisfaits.
2.1.8. Apporter une aide partielle ou complète au patient/résident : <ul style="list-style-type: none"> - l'installer pour la prise de repas, - lui préparer l'assiette (découper...) si nécessaire, - l'aider à la prise du repas si 	Installer le patient. Préparer son assiette et lui apporter de l'aide en fonction de son autonomie.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) installe, favorise et aide adéquatement le patient/résident lors des repas.

nécessaire.				
2.1.9. Apporter des outils d'aide appropriés (canard, paille, ...).	Choisir judicieusement le matériel d'aide adéquat en fonction de son autonomie.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) favorise l'alimentation et l'hydratation par un choix de matériel approprié.

Activité concernée : 2.2. Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.

Contenus matières				
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.2.1. Placer le patient/résident dans la position prévue.	Installer le patient en respectant le confort, la sécurité en fonction de ou des pathologies.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) respecte le confort, la sécurité et le plan de soins.
2.2.2. Appliquer des mesures de prévention de chute.	Appliquer la sécurité lors de la mobilisation et des transferts. Respecter les règles d'ergonomie et de manutention.	Voir cours de CT soins et manutention.	CM	L'apprenant(e) met en œuvre les moyens de prévention des chutes.
2.2.4. S'assurer du confort du patient/résident.	Faire preuve de prévenance auprès du patient.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) s'assure du confort et bien être du patient.

Activité concernée : 2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan des soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.3.1. Apporter une aide complète ou partielle pour tout type de déplacement (du fauteuil au lit et réciproquement, ...).	Utiliser la manutention de façon appropriée au patient.	Voir cours de CT soins. Voir cours de manutention et ergonomie.	CM	L'apprenant(e) favorise le déplacement adéquatement et en sécurité.
2.3.2. Assister et réaliser tous types de transport intra-muros.	Aider ou réaliser les déplacements.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) aide et/ou réalise le transport intra-muros en toute sécurité.
2.3.3. Aider à utiliser les aides mécaniques.	Informé et conseiller le patient sur l'utilisation des aides mécaniques.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) participe à l'utilisation des aides mécaniques en respectant le confort et la sécurité.
2.3.5. Prévenir les risques de chute.	S'assurer de la sécurité du patient lors des déplacements.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) veille à la sécurité du patient/résident.

Activité concernée : 2.4. Mettre en place les conditions optimales pour le repos.

	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.4.1. Préparer le patient/résident pour la sieste et la nuit.	Préparer le patient pour la nuit.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) prépare le patient pour la nuit.
2.4.2. Placer les sécurités (galeries de lit,...).	Mettre en place les sécurités pour le repos.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) sécurise le patient/résident.
2.4.3. Préparer la chambre pour la sieste et la nuit. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter la température, ✓ Aérer la chambre et/ou le lieu de repos, ✓ Adapter la literie à la situation. 	Mettre en place les conditions optimales de confort et de sécurité pour le repos.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) favorise le bien-être du patient/résident en adaptant l'environnement pour le repos.
2.4.4. Vérifier le fonctionnement du système d'appel et l'accès par le patient/résident.	Veiller au bon fonctionnement et à l'accessibilité du système d'appel.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) sécurise le patient/résident par la mise à disposition d'un système d'appel.
2.4.5. S'assurer du confort du patient/résident.	Installer le patient en fonction des pathologies et de ses besoins.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) respecte le confort et prévient les altérations de l'intégrité de la peau et les attitudes vicieuses.

Activité concernée : 2.5. Faciliter ou assurer les soins d'hygiène chez les patients/ résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.5.1. Assurer les soins d'hygiène, au lavabo, au lit, dans le cadre d'une douche ou d'un bain : <ul style="list-style-type: none"> - apporter une aide partielle, - apporter une aide complète. 	Réaliser les différents soins d'hygiènes en veille à l'autonomie.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) garantit la satisfaction le besoin d'hygiène du patient/résident quel que soit le matériel mis à disposition et le degré de dépendance.
2.5.3. Changer les vêtements du patient/résident.	Préparer et vérifier les vêtements et éventuellement assurer le change.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) aide au choix du vêtement à porter favorisant l'estime de soi.
2.5.4. Assurer la réfection du lit.	Réaliser la réfection des lits non occupés ou occupés.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) réalise la réfection de lits non occupés ou occupés.
2.5.5. Appliquer les procédures de tri du linge souillé.	Trier le linge souillé en respectant les règles d'hygiène.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) connaît et respecte les procédures du tri du linge souillé.
2.5.6. Aider à s'habiller / se déshabiller.	Habiller et déshabiller le patient de façon adaptée à une pathologie et/ou à un appareillage.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) participe au besoin de se vêtir et de se dévêtir quel que soit le degré d'autonomie.
2.5.7. Suggérer ou sélectionner les vêtements en fonction de la situation (température de l'environnement,	Préparer les vêtements en fonction de la situation.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) guide le patient/résident dans son besoin de se vêtir et de se dévêtir en fonction de sa situation et des

appareillage, ...).				conditions extérieures.
2.5.8. Réaliser les soins complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bouche, ✓ Dents, ✓ Cheveux, ✓ Ongles, ✓ Prothèses auditives et dentaires, ✓ Lunettes, ✓ ... 	Réaliser les soins annexes.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) réalise efficacement les soins complémentaires tout en respectant l'anatomie et la physiologie des différents systèmes.
2.5.9. Enlever et remettre les bas destinés à prévenir et/ou à traiter les affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques.	Enlever et remettre les bas de contention.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) prévient les accidents veineux en posant les gestes prescrits.

Activité concernée : 2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.6.1. Aider le patient/résident à se déplacer et à s'installer sur les toilettes tout en favorisant l'autonomie.	Aider le patient à s'installer sur les toilettes.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) favorise le besoin d'éliminer.
2.6.2. Apporter une panne, un urinal, une chaise percée.	Fournir le matériel adapté au patient en fonction de son état.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) favorise le besoin d'éliminer par l'apport du matériel adapté.
2.6.3. Surveiller le patient/résident.	Observer l'élimination.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) surveille et apprécie l'efficacité de l'élimination urinaire et fécale du patient/résident.
2.6.4. Changer et/ou vidanger les sacs collecteurs d'urine.	Changer et/ou vidanger les sacs collecteurs d'urine.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) vérifie l'élimination urinaire et procède au changement et/ou à la vidange des sacs collecteurs d'urine.
2.6.5. Réaliser les soins d'hygiène à une stomie cicatrisée, ne nécessitant pas des soins de plaie.	Réaliser les soins d'hygiène.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) réalise les soins d'hygiène d'une stomie cicatrisée.
2.6.6. Réaliser des soins d'hygiène liés à l'incontinence urinaire et/ou fécale.	Réaliser des soins d'hygiène liés à l'incontinence.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) réalise le change et les soins d'hygiène d'un patient/résident appareillé pour incontinence urinaire et/ou fécale.

Activité concernée : 2.7. Observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.7.1. Surveiller le remplissage du sac.	Surveiller le remplissage du sac.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) surveille l'élimination urinaire par l'intermédiaire d'un sac récolteur.
2.7.2. Signaler le problème en cas de non remplissage du sac.	Transmettre les observations.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) vérifie et transmet toutes anomalies.

Activité concernée : 2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.8.1. Utiliser le matériel adapté selon le plan de soins (le matelas anti-escarres, ...).	Prévenir les escarres en utilisant le matériel adapté.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) prévient les problèmes d'intégrité de la peau par l'utilisation de matériel approprié.
2.8.2. Veiller à changer le patient/résident de position.	Prévenir les escarres en changeant le patient de position.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) prévient les problèmes d'intégrité de la peau par la mobilisation (schéma de mobilisation).
2.8.3. Appliquer les méthodes en vigueur.	Appliquer les méthodes de prévention d'escarres.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) applique les méthodes prévues dans le plan de soins en matière de prévention d'escarres.

Activité concernée : 2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.9.1. Aider la personne à prendre les médicaments en fonction d'un système de distribution mis en place par l'infirmier.	Aider le patient à prendre ses médicaments.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) aide à la prise des médicaments.
2.9.2. Vérifier que les médicaments sont ingérés.	Vérifier que le patient a avalé ses médicaments.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) vérifie l'ingestion du médicament.

Activité concernée : 2.10. Appliquer des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.10.1. Appliquer les techniques de lavage des mains.	Appliquer les différentes techniques de lavage des mains.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) choisit et effectue le lavage des mains adéquat aux moments opportuns.
2.10.2. Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives.	Appliquer les règles d'hygiène professionnelle.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) connaît et respecte les procédures en vigueur en matière de protection, de prévention de l'infection.

Activité concernée : 2.11. Aider le patient/résident lors du prélèvement non stérile d'excrétions et de sécrétions.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.11.1. Vérifier que les consignes de prélèvement sont comprises et appliquées correctement.	Assister le patient lors de prélèvements non stériles.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) informe et éventuellement aide le patient/résident lors de prélèvements non-stériles.
2.11.2. Aider le patient/résident à appliquer les consignes.	Aider le patient lors de prélèvements non stériles.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) prélève excréments et sécrétions en respectant la procédure.

Activité concernée : 2.12. Prendre le pouls et la température corporelle et signaler les résultats.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.12.1. Appliquer les techniques appropriées.	Prendre les pulsations et la température.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) applique les techniques de prise de la température et des pulsations.
2.12.2. Transcrire fidèlement les données observées et les communiquer.	Transmettre oralement et par écrit sur le document adéquat.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) transcrit fidèlement les données observées sur le support adéquat.

Activité concernée : 2.13. Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
2.13.1. Noter les boissons données au patient/résident.	Consigner les boissons distribuées.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) note les boissons fournies au patient/résident.
2.13.2. Interroger le patient/résident quant à la quantité de boisson ingérée.	Observer et interroger le patient quant à la quantité de boisson ingérée.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) observe et interroge le patient/résident sur son hydratation.
2.13.3. Transcrire les données.	Transmettre oralement et par écrit sur le document adéquat.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) transmet.
2.13.4. Signaler les difficultés d'ingestion.	Observer et signaler les difficultés d'ingestion.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) observe et transmet les difficultés d'ingestion.
2.13.5. Stimuler le patient/résident à s'hydrater régulièrement.	Éduquer et stimuler le patient à hydratation correcte.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) favorise une bonne hydratation.

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	Observer et collecter des données en fonction des 14 besoins.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) utilise les différentes sources d'informations pour évaluer l'état général.
2.14.4. Consigner fidèlement les observations suivant la procédure mise en place.	Compléter les dossiers.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) transmet par écrit.
2.14.5. Signaler le cas échéant, sans délai, les changements intervenus.	Transmettre oralement les informations jugées importantes.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) transmet oralement les informations jugées importantes.

Fonction 03: assurer une communication appropriée :

- avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ;
 - avec les responsables hiérarchiques ;
 - avec les autres membres de l'équipe
- en appliquant les principes prévus à la première fonction.**

Activités :

- 3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.
- 3.7. Faire rapport à l'infirmier sur les tâches déléguées.
- 3.8. Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.

Activité concernée : 3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.5.1. Appliquer le plan de soins en matière de soins palliatifs en contrôlant ses émotions.	Réaliser les soins palliatifs selon le plan de soins avec dignité.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) accompagne une fin de vie.
3.6.1. Evaluer le degré d'urgence sur base des éléments observés.	Analyser ses observations et en déduire les états d'urgence.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) évalue les problèmes qui nécessitent une réaction d'urgence dans une situation donnée.

Activité concernée : 3.7. Faire rapport à l'infirmier sur les tâches déléguées.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.7.1. Communiquer oralement et/ou par écrit des informations claires et complètes sur les actes qui lui ont été délégués et sur les observations liées à son champ d'activité.	Transmettre oralement et par écrit les observations et informations liées aux actes posés.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) transmet de façon complète.

Activité concernée : 3.8. Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
3.8.1. Sélectionner les informations à communiquer.	Collecter et sélectionner les informations à transmettre.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) collecte et sélectionne les informations à transmettre.

Fonction 04 : organiser son travail.**Activités :**

- 4.1. Suivre le planning établi.
- 4.2. Préparer le matériel pour ses propres soins et aider l'infirmier dans la préparation de son propre matériel en cas de besoin.
- 4.3. Respecter les consignes déterminées par l'infirmier responsable dans le plan de soins du patient/résident.

Activité concernée : 4.1. Suivre le planning établi.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)		
4.1.1. Organiser son travail dans le cadre du planning établi tout en s'adaptant à des situations imprévues.	Organiser et adapter son travail en respectant le planning.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) planifie et adapte son travail.
4.1.2. Signaler les difficultés d'exécution du planning.	Transmettre les problèmes d'organisation.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) transmet les difficultés.

Activité concernée : 4.2. Préparer le matériel pour ses propres soins et aider l'infirmier dans la préparation de son propre matériel en cas de besoin.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
4.2.1. Veiller à ce que le matériel nécessaire soit disponible.	Gérer le stock de matériel.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) connaît le matériel nécessaire aux soins et veille à leur disponibilité.
4.2.2. Entretien le matériel de soins.	Appliquer les différentes techniques d'entretien du matériel.	Voir cours d'hygiène professionnelle.	CM	L'apprenant(e) entretient le matériel de soins en respectant les procédures.

Activité concernée : 4.3. Respecter les consignes déterminées par l'infirmier responsable dans le plan de soins du patient/résident.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
4.3.1. Utiliser la terminologie infirmière dans son champ d'activité.	Utiliser le vocabulaire professionnel.	Voir cours de CT soins.	CM	L'apprenant(e) utilise le vocabulaire professionnel.
4.3.2. Comprendre le plan de soins et la démarche infirmière.	Interpréter le plan de soins et la démarche infirmière.	Voir cours de CT soins	CM	L'apprenant(e) interprète le plan de soins et la démarche infirmière.

AIDE SOIGNANT/AIDE SOIGNANTE

T.P. MANUTENTION

Fonctions à développer :

02	Fonction 02 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable : <ul style="list-style-type: none">- réaliser certains soins, traitements ;- réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
----	--

N.B. : La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

Fonction O2 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements ;
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

Activités :

2.2 .Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins.

Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.

2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan des soins.

2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.

2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

Activité concernée:2.2 .Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.2.3. Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	Manipuler et installer le patient dans les différentes positions possibles en respectant les règles d'ergonomie et de manutention.	Les règles d'ergonomie et de manutention.	CM	L'apprenant(e) connaît et applique les différentes règles d'ergonomie et de manutention.

Activité concernée : 2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan des soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.3.2. Assister et réaliser tous types de transport intra-muros.	Utiliser le matériel de manutention et d'aide au transport.	Connaître les différents types de matériel de manutention et d'aide au transport et leurs utilisations.	CM	L'apprenant(e) connaît et utilise le matériel adéquat pour réaliser le transport du patient.
2.3.3. Aider à utiliser les aides mécaniques.	Aider le patient à utiliser le matériel d'aide mécanique de façon correcte.	Connaître le fonctionnement des différentes aides mécaniques.	CM	L'apprenant(e) connaît le fonctionnement des différentes aides mécaniques.
2.3.4. Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	Manipuler et transférer le patient en respectant les règles d'ergonomie et de manutention.	Les règles d'ergonomie et de manutention.	CM	L'apprenant(e) connaît et applique les différentes règles d'ergonomie et de manutention.
2.3.5. Prévenir les risques de chute.	Applique les règles de sécurité lors des transferts des patients.	Les règles de sécurité.	CM	L'apprenant(e) pratique la manutention en respectant les règles de sécurité.

Activité concernée : 2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.8.2. Veiller à changer le patient/résident de position.	Changer le patient de position conformément au plan de soins.	Voir cours de TP et CT soins.	CM	L'apprenant(e) change le patient de position en respectant le plan de soins.

Activité concernée : 2.14. Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).

	Contenus matières			
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (Connaissances)	Classement compétences	Indicateurs de maîtrise de compétences
2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	Observe et questionne sur l'état général du patient avant toutes manipulations et transferts.	Voir cours de CT et TP soins.	CM	L'apprenant(e) s'informe de l'état général du patient/résident avant toute manutention.

Situation d'apprentissage

Situation d'apprentissage: L'éducation à la santé

Déontologie – Ethique - Législation.

La prise de médicaments et l'automédication, le tact, la personne handicapée dans la société, législation des soins palliatifs, euthanasie passive et active

Soins

Troubles de l'alimentation, maladies respiratoires, endocrines, sexuelles, infantiles, les assuétudes.

Psychologie et communication

Relation humaine appropriée, perturbation de l'image de soi, les valeurs, croyances et religions, le handicap, la dépendance et la déficience, les différentes formes d'autonomie

T.P. Soins

Favoriser le retour à l'autonomie, surveillances des dispositifs médicaux ou des appareillages, surveillance de l'alimentation et de l'hydratation (bilan hydrique et alimentaire), prévention des infections, observations physiques et psychiques du patient

TÂCHE DE METIER **Réaliser l'éducation à la santé**

Diététique

Aide à l'alimentation et à l'hydratation par voie orale.

Anatomie et physiologie

L'appareil cardio/vasculaire, les organes des sens, l'appareil digestif, les défenses de l'organisme, le système nerveux

Education à la santé

Education pour la santé et prévention, promotion de la santé, les accidents liés aux activités de loisirs, les accidents domestiques

T.P. Manutention

Installer et surveiller le patient, aide au transport, positions du patient

Hygiène professionnelle

Prévention des infections, les mesures d'isolement.

Situation d'apprentissage : l'éducation à la santé

Cours	Compétences	Contenus
Soins	1.3.1, 2.1.1, 2.9.1, 2.10.1, 2.10.2, 2.10.3, 2.12.1, 2.13.1, 2.13.4, 2.14.1,	Troubles de l'alimentation, maladies respiratoires, endocrines, sexuelles, infantiles, les assuétudes.
TP Soins	1.3.1, 2.1.3, 2.1.6, 2.1.7, 2.1.9, 2.6.1, 2.9.1, 2.9.2, 2.10.1, 2.10.2, 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4, 2.13.5, 2.14.3, 2.14.4, 2.14.5, 3.7.1, 3.8.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.3.1, 4.3.2,	Favoriser le retour à l'autonomie, surveillances des dispositifs médicaux ou des appareillages, surveillance de l'alimentation et de l'hydratation (bilan hydrique et alimentaire), prévention des infections, observations physiques et psychiques du patient.
Anatomie physiologie	2.9.1, 2.10.3, 2.12.22.14.2, 2.14.2, 2.14.3,	L'appareil cardio/vasculaire, les organes des sens, l'appareil digestif, les défenses de l'organisme, le système nerveux, l'appareil respiratoire, le système squelette/musculaire.
Education à la santé	1.3.1, 2.14.2, 2.14.3, 5.1.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3	Les accidents de la route, les accidents liés aux activités de loisirs, les accidents domestiques, éducation pour la santé et prévention, promotion de la santé.
Hygiène professionnelle	2.10.1, 2.10.2, 2.10.3, 4.2.2,	Prévenir les infections, les protocoles d'isolement et la désinfection terminale, entretien du matériel de soins.
TP Manutention	2.2.3, 2.3.3., 2.3.4, 2.3.5, 2.8., 2.14.3,	Positions du patient, prévention d'escarres par changement de positions, transfert, les translations, soulèvements, retournements, les voltes, rehaussements.
Diététique	2.1.1, 2.1.2, 2.1.5, 2.1.7,	Aide à l'alimentation et à l'hydratation, les nutriments énergétiques, les pathologies de carences, l'importance de l'alimentation équilibrée, les compléments alimentaires.
Psychologie, communications	1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 2.13.2, 2.13.5, 2.14.1, 2.14.3, 2.14.5, 3.1.3, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.6, 3.4.1, 3.4.2, 3.4.3, 3.6.1, 5.2.2, 5.2.3.	Relation humaine appropriée, perturbation de l'image de soi, les valeurs, croyances et religions, le handicap, la dépendance et la déficience, les différentes formes d'autonomie.
Déontologie, éthique, législation	1.1.2, 1.1.3, 3.1.1, 3.4.5, 3.6.1, 3.9.1, 3.10.1, 6.1.1,	Attitude respectueuse à l'égard du patient en souffrance, accueil du malade, les limites de sa formation.

Autres :

Situation d'apprentissage: Objectif : Psycho /Social.

Situation d'apprentissage : Objectif : L'hygiène et les soins.

BIBLIOGRAPHIE

Titre	Auteur(s)	Maison d'édition Année
L'infirmière et les soins palliatifs ; prendre soin. Ethique et pratique	Collège des acteurs en soins infirmiers	Masson
Soins palliatifs chez l'adulte	Guillaumette Laval	Sauramps Eds 2009
Soins palliatifs	Collection étudiants en IFI	Lamarre
L'accompagnement au quotidien L'AS face aux souffrances et aux deuils	Bernadette Beaulieu	Masson 2005
AS fiches techniques	Marie France Brun	Maloine 2007
Mémo-fiches de l'AS	J. Gassier	Masson
L'AS dans les services de soins	M-O Rioufol	Masson 2005
Modules AS (le 3 : les soins)	M-H Abeille, M-O Rioufol	Masson
64 fiches pratiques pour l'AS (4 ^{ème} édition)	Armelle Pringault	Estem
Les techniques de soins infirmiers	A Huber-B karasch- Kreutzinger-U Jobin- Howald	Lamarre
Fiches de soins de l'AS, la règle d'ORR (les besoins)	M-O Rioufol	Masson 2008
Guide d'observation des 14 besoins de l'être humain	N delchambre,M-R lefevre,A Ligot,N Mainjot,M mathieu	Collection :Savoirs et santé
Démarche de soins de l'AS 2 ^{ème} édition	J Nerot	Estem
Démarche de soins à l'usage des As et auxiliaires	E terrat, A rame	Elsevier Eds 2007
Besoins fondamentaux et démarche de soins de l'AS	Jocelyne Naze, Jocelyne Nerot	Estem 2003 De boeck Diffusion
L'observation AS	M-O Rioufol	Masson 2004
Les nouveaux cahiers de l'infirmière		Masson
Manuel de formation de l'AS	Colette Mette, Patrick Cibille, Jean-françois d'Ivernois	Maloine 2008
Guide pratique de l'AS (déontologie, soins, ergonomie, relation, hygiène,...)	Armelle Pringault	Estem
L'autonomie humaine	J Morin, J-C Brief	Presses de l'université du Québec
La dépendance, faire face ensemble	Jean-louis Julien	Pascal 2007
La déficience intellectuelle	Marc J Tasse, Diane Morin	Caëtan Morin
L'intervention en déficience mentale	Serban Ionescu	Pierre Mardaga
Les personnes handicapées	C Homonet	Poche
Le handicap	P Rabischong	Poche

Handicap et accompagnement ; nouvelles attentes, nouvelles pratiques	Henri jacques Stiker, Olivier Huet, José Puig, Pascal Jacob	Dunod
Vivre avec son handicap	Catherine Dolto, Colline Faure-Poirée, Frédéric Mansot	Gallimard jeunesse
La personne âgée, rôle de l'AS en institution et à domicile	M-B Beaulieu	Masson 2005
Lexique des aides-soignants Des auxiliaires de puériculture 3 ^e édition	Jacque Thieulle, Robert Guerin	Lamarre 2007
L'apprentissage du vocabulaire médical	Alain Rame, Françoise Bourgeois	Guide de l'AS Elsevier 2005
Abrégé d'anatomie et physiologie humaine	Michel Lacombe	Lamarre 2006
Personnel de santé et techniques de manutention	Alain Piat, Philippe Michau	Guide de l'AS Elsevier
Méthode de manutention des malades : ergonomotricité dans le domaine des soins (3 ^{ème} édition fascicules 1 et 2)	P Dotte	Maloine 2009
Emotions et sentiments ; images, corps et langage	G labes, P Deveyle	De Papyrus 2009
Abécédaire de la bien-traitance en multi-accueil : guide pratique	A Dero	Collection : comprendre les personnes Chroniques sociales 2009
L'aide aux personnes à domicile : guide professionnel	Christine Mintier, Cécile Aguesse, Etienne Bataille, Marie-France Benois	Doc. Edition 2009
La communication soignant-soigné : repères et pratique	Antoine Bioy, Françoise Bourgeois, Isabelle Negre	Bréal Collection étudiants en IFSI
Manuel de psychologie du soin	Antoine Bioy, Damien Fouques	Bréal Collection étudiants en IFSI
Site : l'aide soignante.be		